

59¹⁰
169

Département.

- 1^o tabl. d'Omer Biericht
- 2^o " de Constantin Meusnier
(voir aussi dos. 5830/196)
- 3^o 5 tabl. d'Edg. Bygat

RÉCÉPISSÉ

tableau par le Duc de D'Orléans

Je reconnais avoir repris possession de *ce* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *30 Juin* 19*88*.

[Signature]

Travaux généraux

H. des B. A.

pour être remis Comité de Achats

19 octobre 1932.

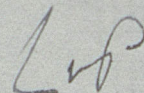
Monsieur le Ministre,

C.

Comme suite à votre lettre du 9 juillet dernier, n° 5114, Direction Générale des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art moderne, en sa séance du 15 octobre courant, n'a pas émis un avis favorable à l'acceptation pour nos collections, du tableau de M. Omer Dierickx, "Portrait de la mère de l'artiste.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,



Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
10, rue de la Loi,

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N° 5114.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

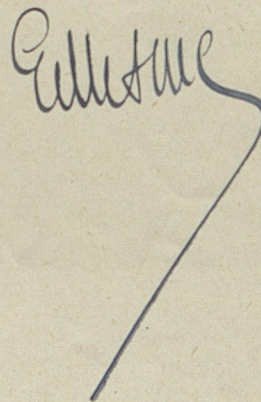
Bruxelles, le9..juillet..... 1932
52, Boulevard du Régent.

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir
que j'ai autorisé M. Omer Dierickx, artiste-
peintre, à soumettre à la Commission d'Art
Moderne du Musée de Bruxelles, un tableau
"Portrait de la mère de l'artiste" que Mr.
Dierickx désirerait voir acquérir par l'Etat.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,



A Monsieur L. Van Puyvelde,

Conservateur en Chef des Musées Royaux des Beaux-Arts,

E/V.

*Omer Dierickx
351 chaussée
Uccle*

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *1 tableau Constantin Meunier*
Portrait de femme. ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *14. 2.* 19*15.*

Repris par M^r Guillaume des Beaux arts
Guillaume Deswael

~~avis~~ dossier 5830/196.

2

18 octobre 1932.

Monsieur le Ministre,

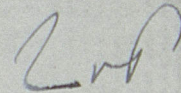
C.

Comme suite à votre lettre du 8 octobre courant, n° 22.862, Direction Générale des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art moderne, en sa séance du 15 octobre courant, n'a pas émis un avis favorable à l'acceptation, pour nos collections, du tableau de Constantin Meunier que vous nous avez fait parvenir.

Cette œuvre avait déjà été écartée par la dite Commission, en sa séance du 12 janvier 1931 (voir ma lettre du 14 janvier 1931).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,



Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
10, rue de la Loi,

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

° Section

N°... 22862

Min - 6/10

Bruxelles, le 5 Octobre 1932²
52, Boulevard du Régent.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

Monsieur le Conservateur en Chef,

ANNEXE

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je
suis disposé à confier en dépôt au Musée d'art mo-
derne un tableau de Constantin Meunier.

Je vous saurais gré, Monsieur le Conservateur
en Chef, de bien vouloir soumettre cette oeuvre à
l'avis de la Commission d'art moderne. Elle vous
parviendra par les soins d'un agent de mon Adminis-
tration.

Pour le Ministre:

Le S/Directeur délégué;

Finin van Hecke

à Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées royaux des Beaux-Arts,
Bruxelles.

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *cinq tableaux de Gytgat* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *17 Octobre* 19*32*

La Coopérative Artistique
J Van Praey

Edvard Tytgat 262 rue de la Cambre
Woluwe St Lambert

18 octobre 1932.

Monsieur le Ministre,

C.

Comme suite à votre lettre du 23 août dernier, n° 31.304, Direction Générale des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Edgard Tytgat nous a fait parvenir cinq tableaux: "Le Calme de la Province" (15.000 fr.); "Les frères Haesaerts" (12.000 fr.); "Le Clown mélodieux" (12.000 fr) "Jeune Femme au Chapeau de Paille" (10.000 fr.); "Mietje Roelants" (8.000 fr.). La Commission d'Art moderne a examiné ces tableaux en sa séance du 15 octobre courant; elle n'a pas émis un avis favorable à leur acceptation pour nos collections.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

L. P.

Monsieur le ^Ministre des Sciences et des Arts,
10, rue de la Loi,

Bruxelles.

Woluwe St Lambert le 13 octobre 1932

à Monsieur Van Puyvelde,
Conservateur des Musées Royaux des Beaux-Arts
Bruxelles

Cher Monsieur,

ayant été invité par Monsieur le Ministre des
Sciences et des arts, lettre du 22 août dernier, à
soumettre des œuvres, à la Commission d'art
Moderne du musée Royal des Beaux-Arts.

Je me permets donc de présenter les œuvres
suivantes.

- 1) Le Calme de la province 15000frs
- 2) Les jeûs Haesaerts 12000frs
- 3) Le clown Melodius 12000frs
- 4) Jeune femme au chapeau de paille 10000frs
- 5) Mœtje Roelants 8000frs

En espérant que les membres de la Commission,
feront bon accueil, à l'examen de mes œuvres,
Je vous prie d'agréer chez moi, mes
salutations les plus distinguées

Eugène Ixou

Woluwe St Lambert le 13 octobre 1932

à Monsieur Van Puyvelde
conservateur en chef des Musées Royaux
des Beaux-arts
9. rue du Musée Bruxelles.

Envoi à Edgard Tytgat.

- 1) Le Calme de la province
- 2) Les frères Haesaerts
- 3) Le clown mélodieux
- 4) Jeune femme au chapeau de paille
- 5) Mietje Proclants

Edgard Tytgat

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N^o 31.304.

Bruxelles, le 23 août 1932
52, Boulevard du Régent.

Commun art mod.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

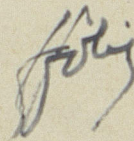
ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'ai autorisé M. Edg. TYTGAT à soumettre trois oeuvres
à la Commission d'Art Moderne.

Vous voudrez bien, Monsieur le Conservateur en
Chef, inviter la Commission à faire connaître si elle
estime qu'une de ces toiles peut être admise dans nos
collections nationales.

Pour le Ministre:
Le Directeur Délégué,



A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,
E/V.